

“Une loi surtout pour se rassurer”

► Le géostratège Joseph Henrotin n'exclut pas une reprise du terrorisme d'extrême gauche...

► ... à cause des incertitudes et de la recherche de l'ordre.

ENTRETIEN

ROLAND PLANCHAR

Joseph Henrotin, géostratège belge, est chargé de recherche (“Capri”, Aix-en-Provence) et rédacteur en chef adjoint de deux magazines spécialisés dans la sécurité et la défense. Qu'en dit-il ?

On verra ce qu'il en est du “Secours rouge”, mais après des épisodes saugrenus comme la chasse aux altermondialistes à Liège (lire par ailleurs) et l'alerte de décembre à Bruxelles, quelle crédibilité a la lutte antiterroriste belge ?

Il faut distinguer dans celle-ci le travail de renseignement d'un certain nombre de fonctions décision-

nelles et politiques. L'alerte, la suppression du feu d'artifice de décembre, etc., c'est davantage dans le registre politique et la mauvaise communication. Pour faire clair, je dirais à cet égard que la Belgique a été conçue pour être efficace au plan politique mais pas quotidiennement...

Côté renseignement, on a toujours un certain nombre de problèmes, il faut voir les choses en face. On s'est laissé surprendre dans l'affaire Belliraj et ses suites, des opérationnels me l'ont clairement dit.

Cependant, je note que les relations entre les services, police comprise, sont redevenues meilleures malgré le rôle trouble joué par cette dernière dans l'un ou l'autre épisode – et c'est un euphémisme.

C'est vrai que ces problèmes peuvent obérer notre crédibilité. Mais ce genre de choses est arrivé aussi à d'autres services. Souvenez-vous que les USA n'ont jamais eu autant d'informations sur le Japon qu'à la veille de Pearl Harbor...

Ceci étant, nos hommes sont intrinsèquement bons et très motivés, même si la politique de recrutement pose question quant au niveau de formation, pour certains.

Après un frémissement sans suite en 2000, une reprise du terrorisme d'extrême gauche est possible ?

Clairement, oui. Une violence d'extrême gauche peut renaître et même passer des alliances ponctuelles avec des jihadistes, par collusion d'intérêts. On a déjà observé des rencontres en Belgique, en Allemagne, en Italie. Une vision “guerrière” peut d'autant plus remonter qu'elle est le pendant d'une évolution sociétale profonde. L'Europe vit une recherche de l'ordre, dont on sent les effets dans l'élection de Sarkozy, Berlusconi, etc. Or inmanquablement, cela appelle à l'extrême gauche un contre-balancement. D'où le risque non négligeable d'une résurgence d'un terrorisme d'extrême gauche, la “violence populaire” contre la “violence d'Etat”.



NATHALIE VERNEUIL (ST)

Le contexte est lourd, ne fût-ce qu'en parlant de pouvoir d'achat. L'évolution sociale pourrait être sévère et reconfigurer beaucoup de choses. C'est une discussion très, très actuelle chez les stratégestes. On ne sait pas quoi, on ne comprend pas encore, mais des mutations profondes s'annoncent qui pourraient délégitimer les Etats européens. Ceci dit, l'extrême droite aussi peut déborder, sans parler des mouvements régionalistes.

Quelle forme de terrorisme ?

Précisément, la question n'est pas de savoir si on va vers plus de violence. On y va. Mais sous quelle forme ? Pas façon al Qaeda, je pense. Peut-être des choses très spectaculaires et moins dommageables ? Comme l'explosion d'une bonbonne de chlore dans le métro ? Où style CCC, où on prévient des attentats pour limiter la casse ? Pire ? Bien difficile à dire.

Avoir une législation antiterroriste, est-ce souhaitable ? Et s'en sert-on correctement ?

Questions difficiles. D'une part, la première fonction historique de l'Etat, c'est d'assurer la sécurité des gens, qui troquent un peu de leur état de nature et de leur liberté contre un peu de cette sécurité. Or le monde semble de plus en plus incertain, on ne sait pas vers quoi on va. Qui aurait dit il y a dix ans que la Belgique serait engagée en Afghanistan ?

Eh bien, une loi antiterroriste, c'est surtout pour se rassurer. C'est aussi une vengeance, une arme conceptuelle contre la guerre non conventionnelle du terrorisme, pour porter un genre d'anathème contre lui. En effet, commettre un attentat, cela relève déjà fondamentalement du pénal : on vise des gens, des biens, il y a préméditation, etc.

De telles lois, qui se construisent souvent à tâtons, ont toutefois une certaine utilité, elles peuvent permettre d'étoffer les arguments. Mais elles ne sont en rien une garantie à 100 pc. Alors s'en sert-on bien ou pas ? C'est une question de philosophie plus que de stratégie... ■